

*AVIS DE CONVOCATION*  
**COMITÉ DE PARENTS**

DESTINATAIRES : Les membres du comité de parents  
DATE : Le 2 janvier 2020  
OBJET : Convocation à une séance ordinaire du comité de parents

Il me fait plaisir de vous convoquer à la 4<sup>e</sup> séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, qui aura lieu :

**Le mercredi 8 janvier 2020, à 19 h,  
Siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe  
au 2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, porte #1 à l'arrière.**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 11 décembre 2019 et suivis (document ci-joint);
- 4.0 Consultation de madame Karina St-Germain, directrice des Services éducatifs et responsable du Secteur de l'organisation scolaire, sur la répartition des services éducatifs en classes régulières (documents ci-joints);
- 5.0 Visites des écoles secondaires au primaire;
- 6.0 Diagnostic de dyslexie;
- 7.0 Récréation de l'après-midi;

**N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h 00 le jour même de la rencontre :**

- Madame Emmanuelle Bagg par courriel à l'adresse [comitedeparents@cssh.qc.ca](mailto:comitedeparents@cssh.qc.ca)  
Veillez également à informer votre substitut au comité de parents.

## PROJET D'ORDRE DU JOUR (SUITE)

- 8.0 Parole au public;
- 9.0 Périodes de discussions, d'échanges et d'informations;
  - 9.1 Transmission de documents;
- 10.0 Retour sur les différents comités;
  - 10.1 CCSEHDAA;
  - 10.2 FCPQ;
  - 10.3 Transport;
  - 10.4 Communication;
  - 10.5 Culturel;
- 11.0 Rapport de la trésorerie;
- 12.0 Rapport des commissaires représentant le comité de parents;
- 13.0 Correspondance;
- 14.0 Questions diverses;
- 15.0 Prochaine séance;
- 16.0 Levée de la séance.

*Emmanuelle Bagg, présidente*

*Comité de parents*

*Commission scolaire de Saint-Hyacinthe*

**TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS  
DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.**

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h 00 le jour même de la rencontre :

- Madame Emmanuelle Bagg par courriel à l'adresse [comitedeparents@cssh.qc.ca](mailto:comitedeparents@cssh.qc.ca)  
Veuillez également à informer votre substitut au comité de parents.